

INTERVENIR SUR LES COPROPRIÉTÉS : L'ACTION PUBLIQUE LOCALE EN DIRECTION DES COPROPRIÉTÉS FRAGILISÉES, EN DIFFICULTÉ OU DÉGRADÉES DES AGGLOMÉRATIONS DE LYON, GRENOBLE ET MARSEILLE

DOCTORANTE :

Éva Simon

Politiques publiques, action politique, territoires (Pacte), UMR 5194, Université de Grenoble Alpes

THÈSE DIRIGÉE PAR :

Alain Faure

Résumé

En France, à la fin des années 1970, quelques acteurs publics locaux se saisissent du cas de certaines grandes copropriétés. L'action publique sur ce qui sera appelé « les copropriétés dégradées » se consolide à l'échelle nationale en 1994-1996. Depuis, si les outils et les moyens se sont diversifiés, les difficultés de certaines copropriétés n'ont fait que s'aggraver.

La thèse s'intéresse à la manière dont les acteurs publics locaux se sont organisés pour repérer les copropriétés potentiellement en difficulté puis pour y agir entre 1975 et 2014 sur trois agglomérations (Lyon, Grenoble et Marseille), ainsi qu'à l'évolution des copropriétés priorisées par les acteurs publics. Elle s'appuie sur une revue de littérature internationale inédite, la consultation des archives publiques locales et une cinquantaine d'entretiens.

Les résultats proposés portent tant sur le phénomène de dégradation des copropriétés que sur la politique publique française. Un nouveau concept, la "gestion malveillante", est proposé. La thèse souligne le lien entre l'ampleur et la pertinence de l'action publique et l'évolution des copropriétés prioritaires. Enfin, la thèse montre le rôle de l'action publique nationale qui, privée d'outils statistiques pertinents, a contribué à renforcer les inégalités entre agglomérations.

Disciplines: Science politique Urbanisme

Thèmes: Copropriétés Mal-logement Parc privé Politiques locales de l'habitat
 Politique du logement

● ● ● ÉTAT D'AVANCEMENT

Soutenance prévue le 3 mai 2017.

FINANCEMENT

Thèse financée dans le cadre de la formation doctorale des ingénieurs du corps des Ponts, des Eaux et des Forêts.

CONTACT

• eva.simon@umrpacte.fr